



Projet Centre-Ville à La Croix-Valmer (83)

Etablissement Public Foncier
Juin 2022

Prédiagnostic écologique



biotope

Citation	Biotope, 2022, Projet Centre-Ville à La Croix Valmer (83), Prédiagnostic écologique. Etablissement Public Foncier 25 p.	
Date	22/06/2022	
Nom de fichier	EPF_CroixValmer_032020.docx	
N° de contrat	20181083-14	
Maître d'ouvrage	EPF PACA	
Interlocuteur	Charline BELLART	E-mail : c.bellart@epfpaca.com Téléphone : 04 96 11 70 19
Biotope, Responsable du projet	Laurie BARRAU	E-mail : lbarrau@biotope.fr Téléphone : 07 63 56 33 25

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe dans la zone urbaine de La Croix-Valmer (Var), en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit d'une parcelle de 2 hectares comprenant notamment des bâtiments, un boulodrome, de la voirie et quelques arbres (voir carte à la page suivante).

Le maître d'ouvrage du présent travail est EPF PACA.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par un écologue confirmé du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le niveau de risque identifié.

Deux aires d'étude ont été définies dans le cadre du prédiagnostic : l'aire d'étude rapprochée, qui correspond aux emprises du site étudié et ses abords, et l'aire d'étude éloignée (rayon de 5 km autour du site), qui permet d'analyser le contexte écologique du site (analyse de la bibliographie et des zonages du patrimoine naturel).

Les investigations de terrain ont eu lieu le 04 mars 2020 au sein de l'aire d'étude rapprochée. **Un deuxième passage de terrain a été réalisé le 25 mai 2022 afin de prospecter l'ensemble des bâtiments susceptibles d'accueillir des chauves-souris** (les modifications/ajouts du présent document suite à ce passage complémentaire sont notés **en rouge**). Les différents milieux du site d'étude ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement. L'attention s'est notamment portée sur les milieux naturels ou artificiels susceptibles d'accueillir la plus grande diversité de faune et de flore : les friches, haies et alignements d'arbres.

Seules les parcelles communales ou appartenant à l'EPF ont pu être prospectées. Les parcelles privées n'ont pas été prospectées.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.



REMARQUE : cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, afin de bien appréhender le niveau d'enjeu écologique du site et répondre en outre aux exigences des services de l'Etat vis-à-vis des dossiers de demande d'autorisation à formaliser.



Figure 1 : Pins sur l'aire d'étude ©Biotope, P. LAMY



Figure 2 : Milieu ouvert bordé de haies. ©Biotope, P. LAMY




Figure 3 : Platane au boulodrome ©Biotope, P. LAMY



Localisation du projet

Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique

Légende

-  Zone d'étude
(aire d'étude rapprochée)

2 Bilan des données consultées

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	04/03/2020	<p>Mammifères recensés à l'échelle de la commune :</p> <p>2 espèces de mammifères terrestres protégées (Ecureuil roux et Hérisson d'Europe) 1 espèce de chiroptères protégées dont espèces anthropophiles (groupe des Pipistrelles) et 3 espèces classées Directive Habitat (Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées et Petit Rhinolophe).</p>
Faune PACA	LPO	Faune	12/03/2020	<p>A l'échelle communale</p> <p>Une centaine d'espèces d'oiseaux protégées recensées. 7 espèces de reptiles protégées (Emyde lépreuse, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Lézard ocellé, Tarente de Maurétanie, Orvet, Tortue d'Hermann). 5 espèces d'amphibiens protégées (Crapaud épineux, Crapaud calamite, Grenouille verte indéterminée, Rainette méridionale, Salamandre tachetée).</p>
			04/03/2020	<p>Mammifères recensés sur une maille de 5*5km autour de l'aire immédiate :</p> <p>2 espèces de mammifères protégées (Ecureuil roux, Hérisson d'Europe).</p>
Enquêtes et atlas	ONEM	Faune	13/02/2020	<p>A l'échelle communale</p> <p>Donnée de Lézard ocellé en août 2010 (lieudit « les Mats de Gigaro »).</p>
Base de données INPN	MNHN	Flore - Faune	12/03/2020	<p>A l'échelle communale</p> <p>18 espèces végétales protégées à l'échelle de la commune. 7 espèces de reptiles protégées (Emyde lépreuse, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Tarente de Maurétanie, Couleuvre de Montpellier, Couleuvre vipérine, Tortue d'Hermann). 2 espèces d'amphibiens protégées (Rainette méridionale, Salamandre tachetée). 1 espèce d'insecte protégée (Grand Capricorne)</p>
Diagnostic des continuités écologiques à l'échelle d'un département	DREAL PACA	Continuités écologiques	13/02/2020	Site directement concerné par un corridor écologique

État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN

MOYEN ou VARIABLE et RECENT

BON et RECENT

État de conservation et fonctionnalité des milieux

Un certain nombre d'espèces protégées et/ou patrimoniales sont connues sur la commune de La Croix Valmer. Le maillage urbain, et les milieux anthropisés composant l'aire d'étude sont favorables à des espèces anthropophiles et communes telles que le Lézard des murailles, la Rainette méridionale, le Chardonneret élégant, etc.

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Zonages réglementaires du patrimoine naturel	
Site Natura 2000 – ZSC - FR9301624 Corniche Varoise	2 km au sud de l'aire d'étude rapprochée
Site classé - 93C83047 Les Trois Caps Méridionaux de La Presqu'île de Saint Tropez	3,5 km à l'est
Site inscrit – 93I83043 Presqu'île de Saint-Tropez	70 m à l'est
Site inscrit - 93I83057 Ensemble formé par la commune de la Môle	3,4 km à l'ouest
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF Terre de type I – 930012545 Caps Lardier, Taillat et Camarat	3,5 km au sud-est
ZNIEFF Terre de type II – 930012516 Maures	600 m à l'ouest
ZNIEFF Terre de type II – 930012543 Maures de la presqu'île de Saint-Tropez	1,6 km à l'est
ZNIEFF Terre de type II – 930012542 Vallées de la Giscle et de la Môle	3,6 km à l'ouest
ZNIEFF Mer de type I – 93M000061 Pointe D'Andati-Cap Camarat	4,7 km au sud-est
ZNIEFF Mer de type II – 93M000087 Herbier de Posidonies de la Baie de Cavalaire	2,2 km au sud
Autres zonages du patrimoine naturel	
Aire d'adhésion de parc national et Aire maritime adjacente - FR3500002 et FR3400002 - Parc national de Port-Cros	Intersecte l'aire d'étude rapprochée
ENS - La Pierre Plantée	1,1 km au sud
ENS - Barbigoua et Peinier	2 km à l'ouest
ENS - La Sauvagère	2,5 km au sud-ouest
ENS - Les Pradels	4,6 km à l'ouest
Sanctuaire pour les mammifères marins de Méditerranée - PELAGOS	2,0 km au sud
Aire de répartition du Lézard ocellé	Intersecte l'aire d'étude rapprochée
Plan National d'Action en faveur de la Tortue d'Hermann	Zone de sensibilité très faible Intersecte l'aire d'étude rapprochée Zone de sensibilité moyenne à faible à moins de 100 m Zone de sensibilité notable à 1,3 km Zone de sensibilité majeur à 3,2 km à l'est

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON
<p>Un site Natura 2000 (ZSC) est localisé à 2 km de la zone d'implantation du projet. Le projet consiste toutefois en une opération d'ensemble et habitat mixte dans le Cœur du Village de La Croix Valmer. Le site est donc considéré comme « isolé » par rapport aux espaces naturels environnants, même si des connexions écologiques restent potentielles. La nature du projet (requalification/redéfinition d'un quartier au centre du village – zone urbaine) n'est donc pas de nature à générer des incidences notables sur les milieux proches.</p>	<p>Les inventaires ZNIEFF et les ENS sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux sur le site d'étude, il n'y a cependant aucune implication réglementaire.</p> <p>Il en est de même des plans nationaux d'action en faveur d'espèces importantes à considérer dans les projets d'aménagement (Tortue d'Hermann, Lézard ocellé).</p>


Zonages réglementaires du patrimoine naturel

Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique

Légende

Aires d'étude

 Aire d'étude rapprochée

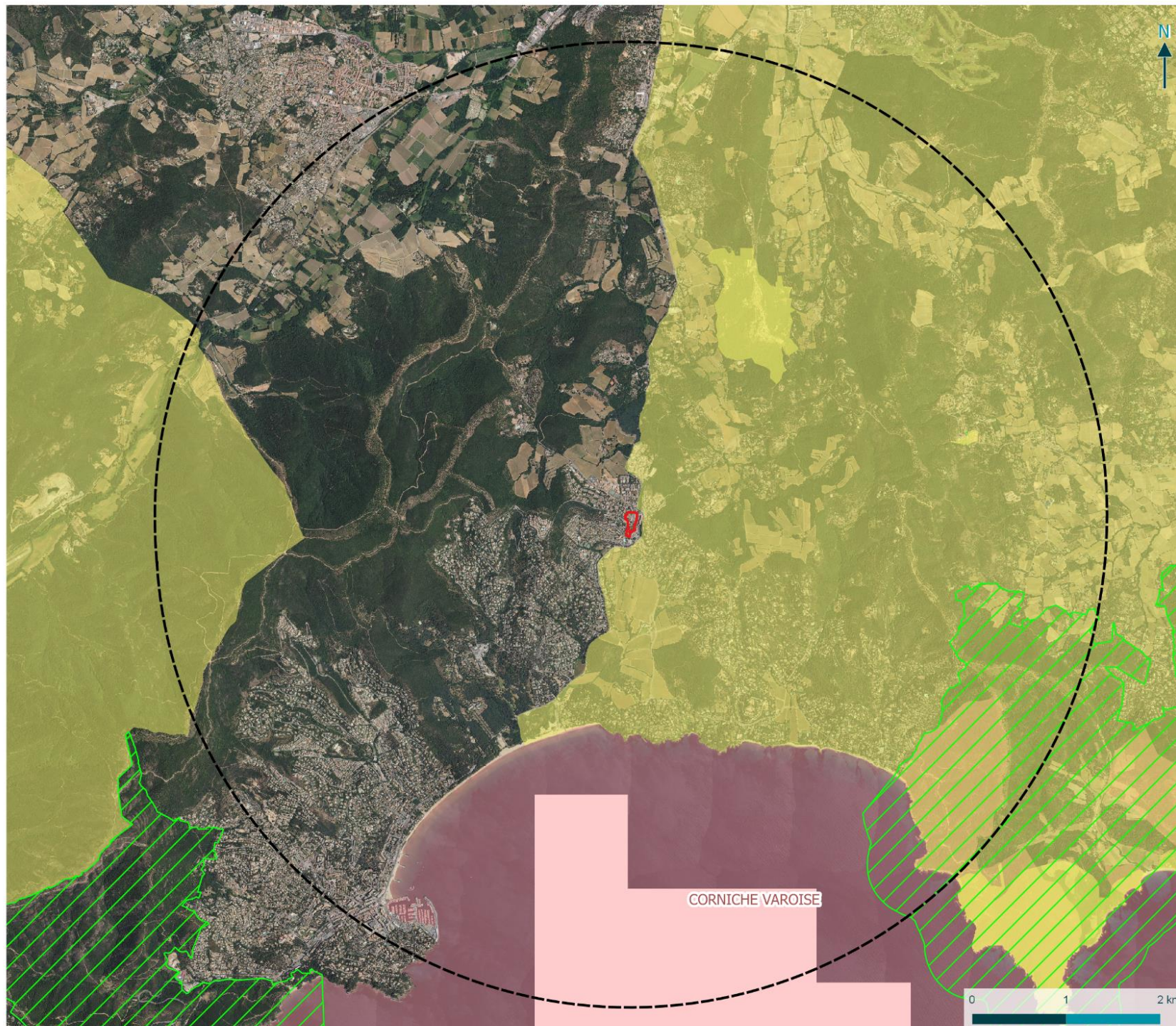
 Aire d'étude éloignée

Zonages réglementaires

 Site Natura 2000 - ZSC

 Site classé

 Site inscrit





Zonages d'inventaire du patrimoine naturel

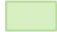



Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique

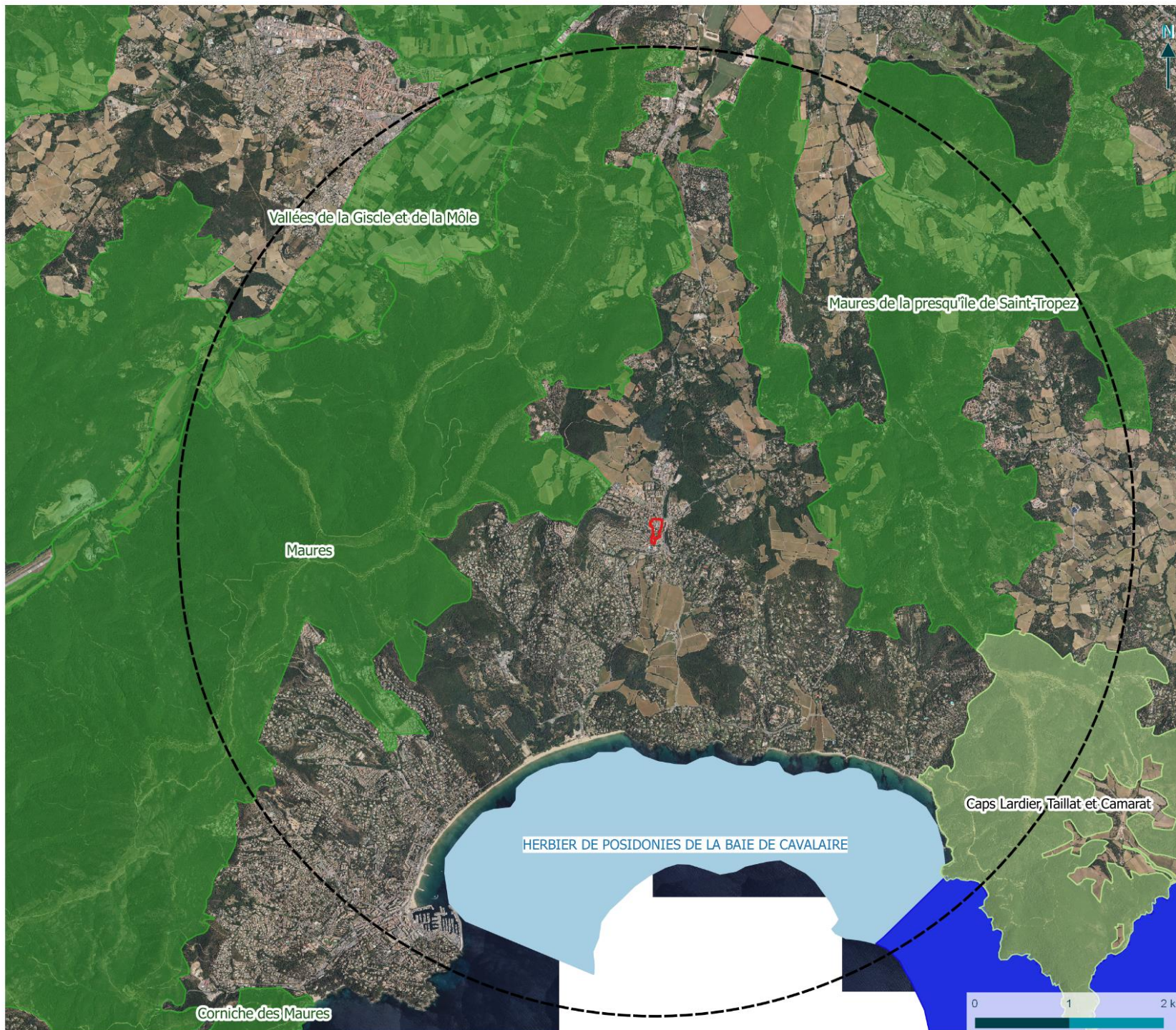
Légende

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée

Zonage d'inventaire

-  ZNIEFF Terre de type I
-  ZNIEFF Terre de type II
-  ZNIEFF Mer de type I
-  ZNIEFF Mer de type II





Plan d'Action National en faveur de la Tortue d'Hermann





Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique

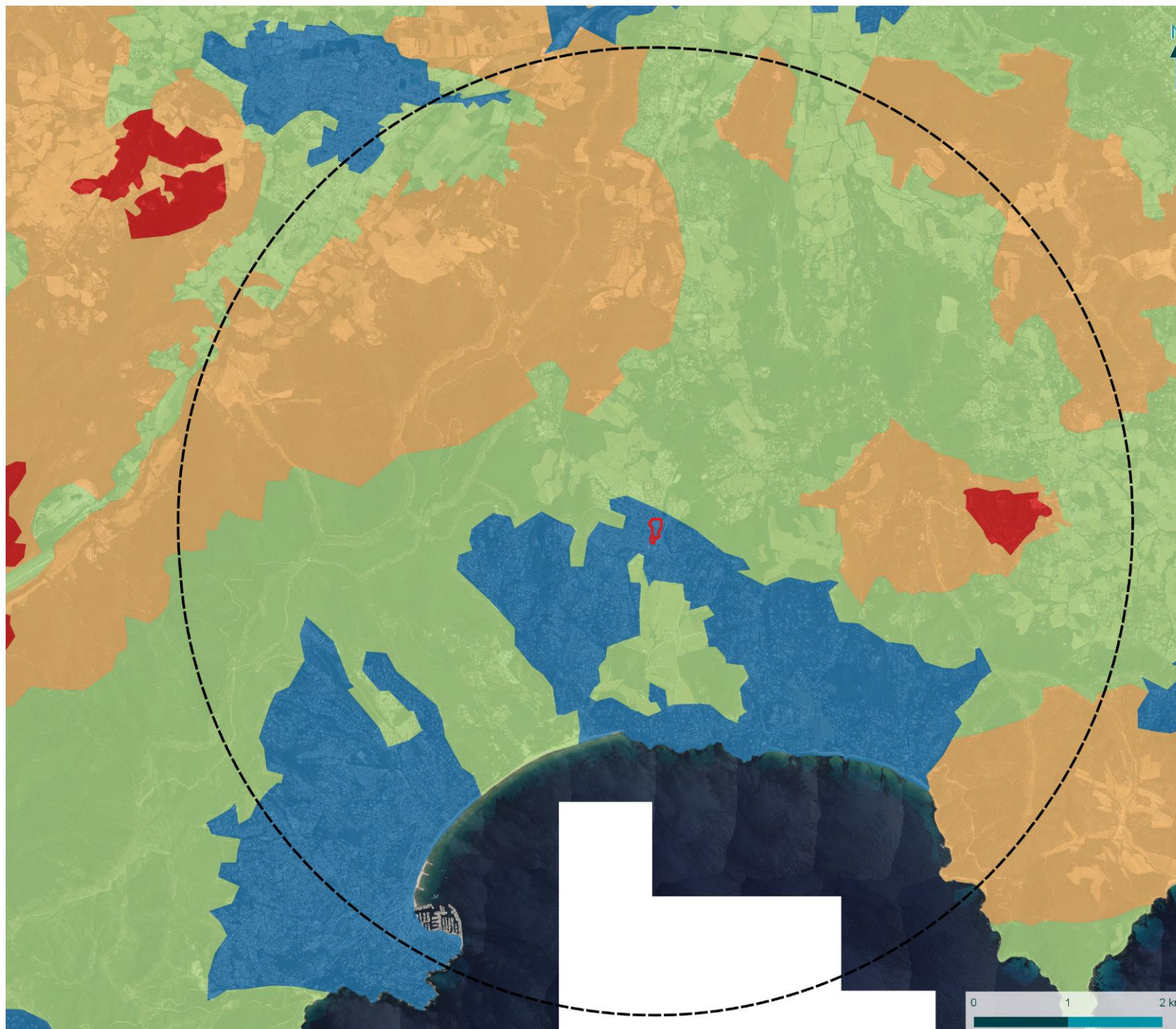
Légende

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée

Zones de sensibilité Tortue Hermann

-  Sensibilité majeure
-  Sensibilité notable
-  Sensibilité moyenne à faible
-  Sensibilité très faible





Autres zonages du patrimoine naturel

Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique


Légende


Aires d'étude

 Aire d'étude rapprochée

 Aire d'étude éloignée

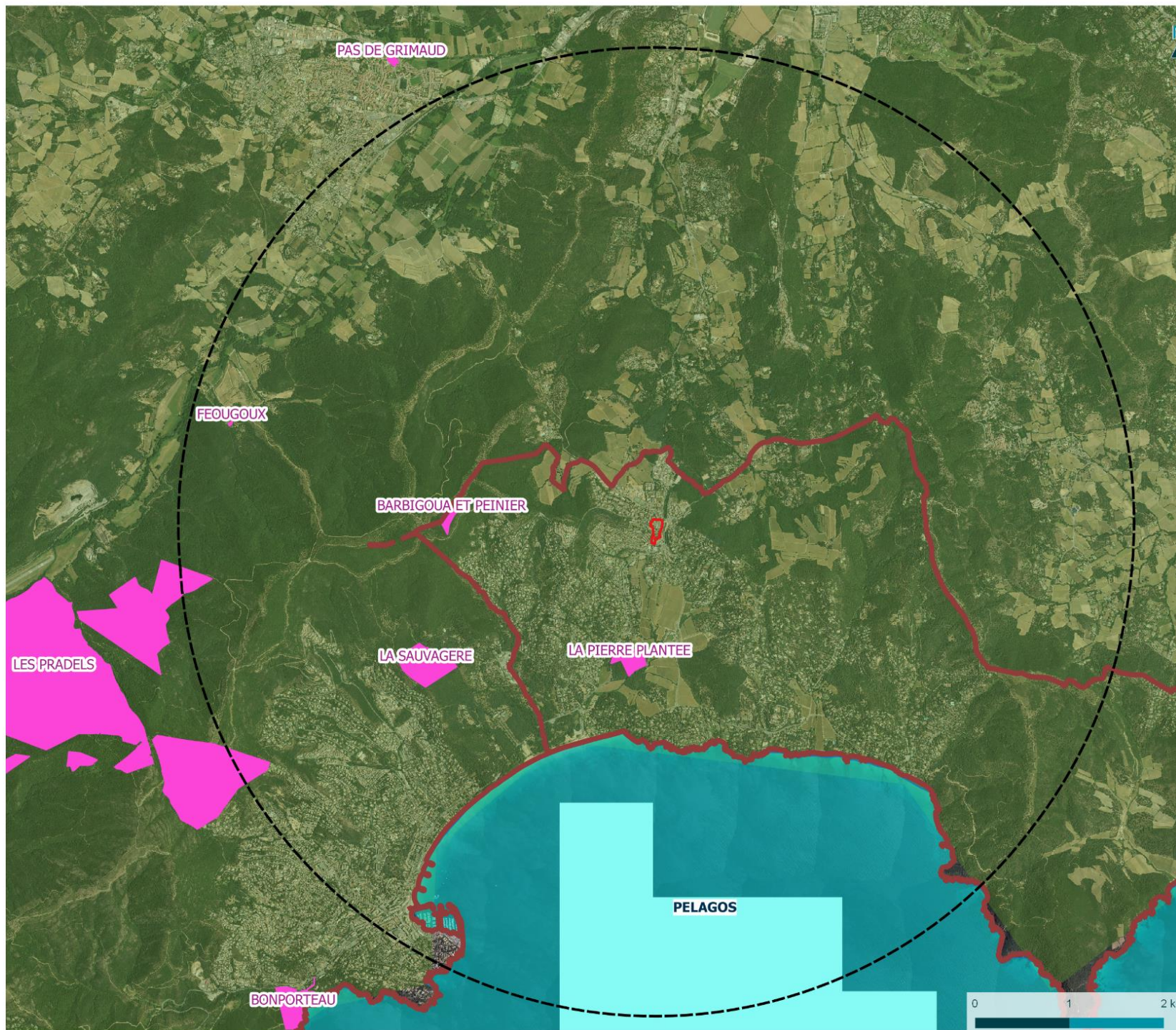
Autres zonages

 Espaces Naturels Sensibles

 Aire d'adhésion du parc national de Port-Cros et aire maritime adjacente

 PELAGOS
Sanctuaire Mammifères Marins

 Aire de répartition du Lézard ocellé



4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
FR93RS1639, FR93RS1618 et FR93RS2279 – A remettre en bon état Le plus proche à 1,2 km de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Réservoirs complémentaires	National Régional Local
FR93RS397, FR93RS398 et FR93RS339 – à remettre en bon état Le plus proche à 1,3 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame forestière	National Régional Local
FR93RS337- à remettre en bon état A 1,7 km à l'est de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame forestière	National Régional Local
FR93RS2279, FR93RS1659, FR93RS1652, FR93RS1655 – A préserver Le plus proche à 2 km de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Réservoirs complémentaires	National Régional Local
FR93RS181 – A préserver A 3,8 km au sud-est de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame semi-Ouverte	National Régional Local
Zones humides du Secteur des Côtiers, du cap Bénat au Var – A préserver La plus proche à 2 km au sud-ouest	SRCE 2014	Sous-trame humide	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI / NON
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
FR93CS540 et FR93CS234 – à remettre en bon état Le plus proche intersecte l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame forestière	National Régional Local
FR93SRCE2014 – Ruisseau de la Vernatelle - à préserver – à 1,1 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame bleue Corridors et réservoirs	National Régional Local
FR93RL255 - Ruisseau de l'Escaled - à préserver – à 1,3 km au nord-est de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame bleue Corridors et réservoirs	National Régional Local
FR93RL1200 – Cours d'eau Le Bourrian – à préserver – à 2,3 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée	SRCE 2014	Trame bleue Corridors et réservoirs	National Régional Local
FR93RL1493 – Cours d'eau de La Môle – à préserver – à 4,2 km à l'ouest	SRCE 2014	Trame bleue Corridors et réservoirs	National Régional Local
FR93RL37 - Ruisseau de Belieu - à préserver - à 4,2 km au nord-est	SRCE 2014	Trame bleue Corridors et réservoirs	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?

OUI / NON

Points de vigilance / Commentaires

L'aire d'étude rapprochée est située au sein d'un corridor écologique appartenant à la trame forestière. Elle est située à plus de 1 km des autres corridors écologiques ou réservoirs de biodiversité.

L'aire d'étude éloignée est principalement constituée de réservoirs de la trame forestière, regroupés en deux entités de part et d'autre de l'aire d'étude rapprochée et connectés par un corridor de cette même trame.


Divers cours d'eau, ruisseaux et zones humides sont également répartis dans l'aire d'étude éloignée, dont le plus proche, le Ruisseau de la Vernatelle se trouve à un peu plus d'1 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée.

Continuités écologiques régionales

Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique


Légende

Aires d'étude

 Aire d'étude rapprochée

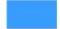
 Aire d'étude éloignée

Réservoirs de biodiversité

 Trame forestière

 Réservoir Complémentaire

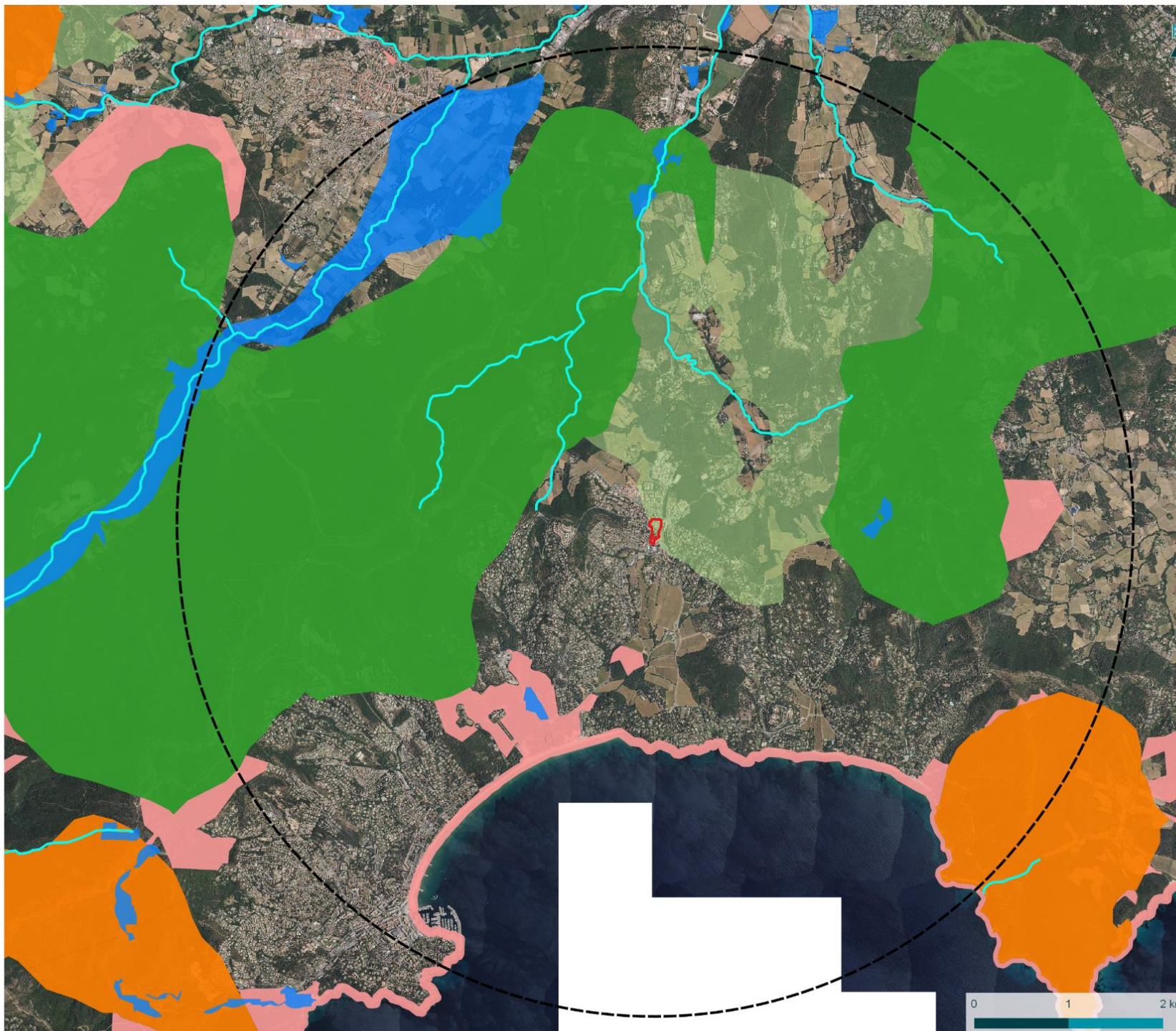
 Trame Semi-Ouverte

 Zones humides

Corridors écologiques

 Trame forestière

 Cours d'eau



5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. carte présentée à la page 16.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation
Ruisseau de la Vernatelle	DREAL PACA	1,1 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée
Ruisseau de l'Escald	DREAL PACA	1,4 km au nord-est
Ruisseau de la Carrade	DREAL PACA	1,7 km à l'ouest
Vallon de Valescure	DREAL PACA	2,2 km au sud-est
Le Bourrian	DREAL PACA	2,3 km à l'ouest
Ruisseau de la Liquette	DREAL PACA	3 km au nord-est
Ruisseau des Collières	DREAL PACA	3,4 km à l'ouest
La Môle	DREAL PACA	4,2 km au nord-ouest
Ruisseau de Belieu	DREAL PACA	4,4 km au nord-est
Ruisseau de la Fontaine du Merle	DREAL PACA	4,7 km à l'ouest
Vallée de la Môle	DREAL PACA	3,5 km au nord-ouest
Zones humides du SRCE	SRCE 2014	Voir partie précédente sur les continuités écologiques

Points de vigilance / Commentaires


Aucune zone humide ni cours d'eau ne se situe au sein du site. Cependant, l'aire d'étude éloignée est constituée d'une multitude de cours d'eau et ruisseaux, et de quelques zones humides tels que le ruisseau de la Vernatelle à 1,1 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée et des zones humides identifiées au SRCE PACA à plus de 2 km.

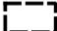
Cours d'eau et zones humides

Projet Centre-Ville à La Croix Valmer
(83) - Prédiagnostic écologique

Légende

Aires d'étude


 Aire d'étude rapprochée

 Aire d'étude éloignée

Cours d'eau et zone humides

 Cours d'eau

 Zones humides (DREAL PACA)

 Zones humides (SRCE)



6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle	Plutôt naturel Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels	Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés
-------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

La zone d'étude est essentiellement anthropisée avec à la fois des pavillons avec jardins, des bâtiments administratifs, des parkings et quelques maisons inoccupées, ainsi qu'un espace de jeux de boules avec platanes. Elle se trouve en plein centre du village.

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

Zones rudérales

Zones perturbées par l'Homme et occupées par une végétation à fort pouvoir colonisateur. Pas d'espèce patrimoniale observée ni potentielle.



Milieux ouverts et semi-ouverts bordés de haies et de lisières arborées

Les jardins privés et petites friches du site d'étude présentent un intérêt pour la chasse et le déplacement des chiroptères, et certaines espèces de mammifères terrestres.



Bâties abandonnées ou habités

L'aire d'étude contient une zone de bâtis, en partie constituée de maisons habitées et abandonnées. Certains bâtis dont des maisons privées sont potentiellement utilisés en gîte sous les tuiles par des chiroptères anthropophiles (Pipistrelles commune, Pipistrelle de de Kuhl). Ces bâtis peuvent également être le site de nidification de l'Hirondelle rustique (sous le toit) de l'Hirondelle de fenêtre, du Martinet noir ou encore du Rougequeue à front blanc.



Arbres à cavités

Un ensemble d'arbres présentent des cavités et des écorces décollées, dont un acacia isolé dans un jardin privé et les platanes du boulodrome de la ville. Ces arbres peuvent servir de gîte pour des chiroptères. Toutefois, ils sont jugés à enjeu faible au regard de leur capacité d'accueil en gîte (microcavités très ouvertes aux aléas météo ; pluie, vent et à la lumière). Ces cavités peuvent aussi être occupées par du Rollier d'Europe, de la Huppe fasciée ou encore du Petit-duc Scops.



Lors du passage complémentaire 2022, de nouveaux bâtis ont été inspectés par un chiroptérologue et certains ont été jugés favorables en gîte pour le même groupe d'espèces (Pipistrelles) ou autres espèces anthropophiles. Certains bâtiments présentent des ouvertures favorables comme une maison privée (photo ci-dessus) avec une ouverture sous les toits et des ouvertures dans la cave. D'autres favorables sous les tuiles ou encore dans les murs (trous).

Principaux milieux présents



Maison favorable en gîte avec bardage en bois dans la cave et ouverture (triangle) avec accès comble (parcelle n°177)



Bâti favorable présentant des trous dans une façade sous tuiles (parcelle 153)



Bardage en bois ouvert sous toit favorable (parcelle 161)

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : <input type="checkbox"/> Amphibiens <input type="checkbox"/> Reptiles <input type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Alignements d'arbres	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Haies	Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Avifaune des jardins : plusieurs couples de Verdier et Chardonnerets ont été observés. Ils nichent potentiellement dans les haies et les alignements d'arbres du site.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?

OUI / NON

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : <input type="checkbox"/> Amphibiens <input type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux		
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Avifaune cavernicole Ce cortège concerne les bâtiments et est par exemple constitué d'Hirondelles, du Rougequeue à front blanc et du Martinet noir.	Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Espèces de reptiles anthropophiles et communes : Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>) et Tarente de Maurétanie (<i>Tarentola mauritanica</i>). Espèces communes ubiquistes fréquentant les habitats naturels et/ou anthropisés.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000 (Lézard des murailles)
Chiroptères Cortège d'espèces pouvant gîter occasionnellement dans les bâtiments (au sein des combles et sous les tuiles) : le groupe des Pipistrelles telles que la Pipistrelle de Kuhl ou la Pipistrelle commune. Cet enjeu en gîte reste faible au regard de la configuration des bâtis (petite capacité de gîte, lumineux et ouverts). En chasse/transit, le Minioptère de Schreibers est jugé potentiel au sein des espaces verts (jardins, haies et lisières).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Mammifères terrestres Présence d'habitats favorables au Hérisson d'Europe (jardins privés et friches)	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Bien que l'aire d'étude se situe en zone de sensibilité de niveau très faible pour la Tortue d'Hermann et en zone de répartition du Lézard ocellé, identifiées par les Plans Nationaux d'Actions en faveur de ces espèces, les milieux présents sur l'aire d'étude et le maillage urbain ne sont pas favorables à la présence de la Tortue d'Hermann et du Lézard ocellé.

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?

OUI / NON


Le repérage de terrain a d'ores et déjà permis de mettre en évidence les espèces végétales exotiques envahissantes suivantes au niveau du site d'étude :


Espèces végétales exotiques envahissantes	Importance des populations locales
Oxalis des Bermudes (<i>Oxalis pes-caprae</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Sorgho d'Alep (<i>Sorghum halepense</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)

Habitats observés et enjeux chiroptérologique pressentis

Projet centre ville à la Croix Valmer (83) -
Prédiagnostic écologique

Légende


 Aire d'étude 2022 (mise à jour)

 Aire d'étude 2020


Gîtes potentiels pour les chauves-souris

 Arbres gîtes potentiels (données 2020)


Gîtes potentiels en batis (données 2022)

 Parcelle 0152

 Parcelle 0153

 Parcelle 0161

 Parcelle 0167

 Parcelle 0176

 Parcelle 0177

 Corridors de transit potentiels

7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme STANDARD. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

 **Nota. :** la présence d'espèces animales protégées mais communes correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.

RISQUE STANDARD

Le pré-diagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques potentiels ayant de faibles conséquences sur le projet.

Le repérage de terrain a révélé la présence d'espèces de faune protégées communes, observées ou potentielles : chauves-souris (Pipistrelle notamment), oiseaux (espèces de jardin, Martinet noirs, Hirondelles, etc), mammifères (Hérisson d'Europe).

Les zonages du patrimoine naturel et la Trame Verte et Bleue mettent en évidence la présence d'un corridor de la Trame forestière incluant le site du projet. Celui-ci reste de faible surface par rapport à la superficie du corridor.

- La bibliographie effectuée révèle des enjeux écologiques particuliers : présence d'espèces végétales et animales protégées à l'échelle de la commune.

RISQUE INTERMÉDIAIRE

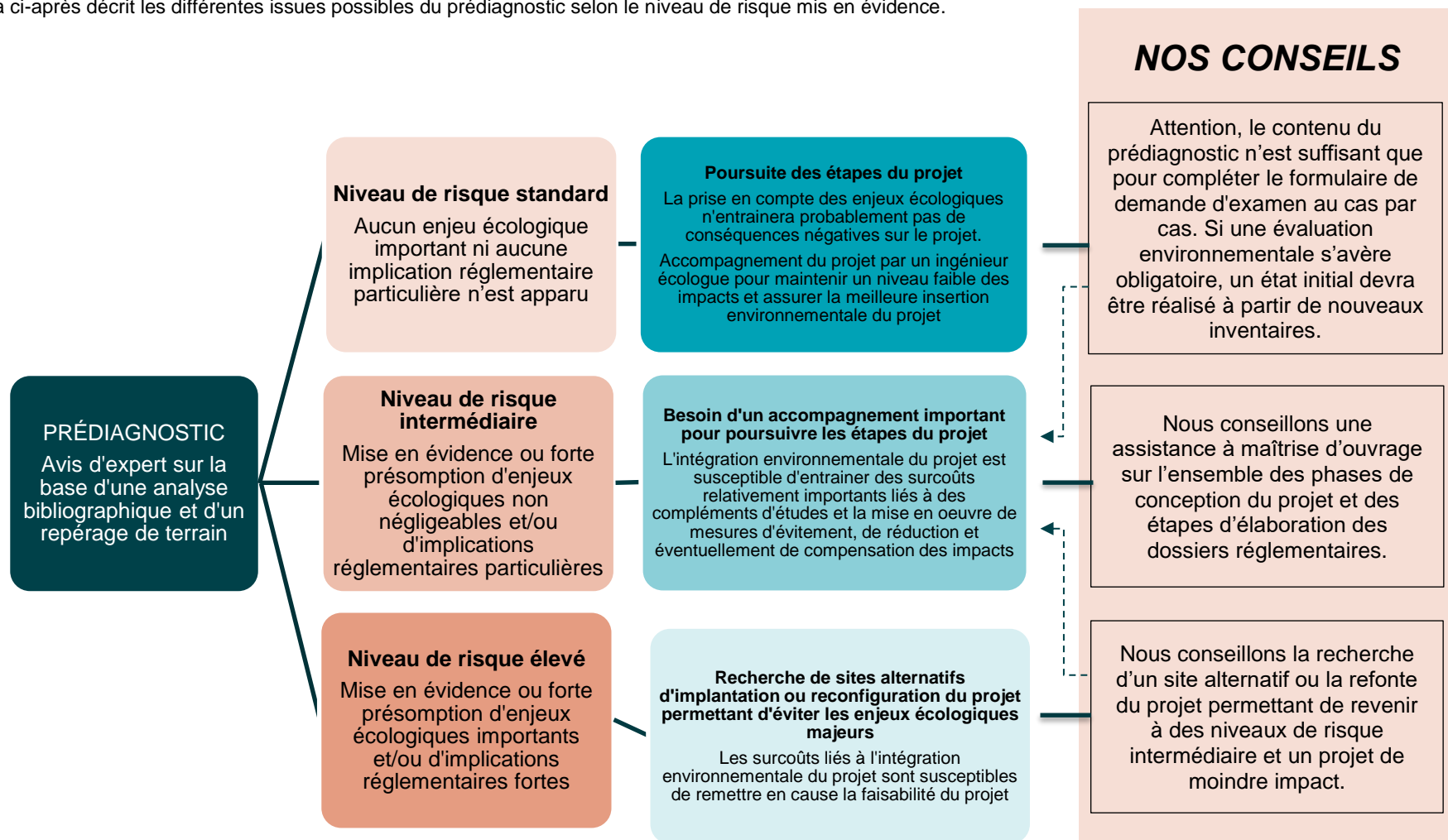
RISQUE ÉLEVÉ

8 Bilan d'aide à la décision Nos recommandations

<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures de compensation importantes seront à prévoir</p> <p><input type="checkbox"/> Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser</p>
<p>Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel</p> <p><input type="checkbox"/> Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Diagnostic approfondi des continuités écologiques</p> <p><input type="checkbox"/> Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides</p>
<p>Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ? <u>En considérant le respect des mesures citées ci-dessous</u></p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input type="checkbox"/> Habitats naturels</p> <p><input type="checkbox"/> Flore vasculaire</p> <p><input type="checkbox"/> Mollusques</p> <p><input type="checkbox"/> Insectes</p> <p><input type="checkbox"/> Amphibiens</p> <p><input type="checkbox"/> Reptiles</p> <p><input type="checkbox"/> Oiseaux</p> <p><input type="checkbox"/> Chiroptères</p> <p><input type="checkbox"/> Mammifères terrestres</p>
<p>Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?</p>	<p>OUI / NON</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du calendrier des travaux afin d'éviter les périodes sensibles des différents groupes biologiques : Début de la démolition des bâtis et abattage des arbres en Septembre/Octobre</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Conservation d'un maximum d'arbres gîtes potentiels pour les chiroptères (boulodrome). Si un abattage est prévu, un protocole spécifique sera mis en place : présence d'un écologue sur site pour vérifier la présence ou l'absence de chiroptères au sein des arbres jugés favorables en gîte avant abattage ; abattage entre septembre et octobre.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Conservation d'un maximum de haies et alignement Création de haies et/ou éléments arborées dans le cadre du projet d'aménagement afin de créer ou renforcer les continuités écologiques de la trame forestière.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Créer des espaces verts au sein du projet d'aménagement en relation avec le contexte environnant : choix d'essences végétales locales (non invasive) pouvant être favorables à la petite faune (arbustes à baies, haies arbustives, essences d'arbres locales...).</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Créer des aménagements favorables à la petite faune (intégration de nichoirs en phase chantier pour les martinets et hirondelles, les rapaces, les chauves-souris, etc.).</p>

9 Les étapes à déclencher après le prédiagnostic écologique

Le schéma ci-après décrit les différentes issues possibles du prédiagnostic selon le niveau de risque mis en évidence.



Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine naturel : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr